

Les difficultés de l'industrie agricole ont, bien sûr, été surmontées, du moins en partie. L'agriculteur en arrive à résoudre ses problèmes grâce à une exploitation plus efficace, et c'est pourquoi il a besoin de machines plus perfectionnées et plus efficaces. Monsieur l'Orateur, il est intéressant de constater que les placements en outillage agricole au Canada s'élèvent aujourd'hui à 2 milliards et demi de dollars, alors qu'il y a 15 ans, ils s'élevaient à 1 milliard et demi. Je mentionne cela pour signaler l'accroissement rapide tant en volume qu'en prix de l'outillage agricole dans l'après-guerre.

Nous savons néanmoins que les autres dépenses des exploitations agricoles augmentent aussi comme la main-d'œuvre, l'outillage, les frais d'exploitation et ainsi de suite. Il est intéressant, à mon avis, d'étudier le rythme de ces augmentations. J'ai ici des renseignements, fournis par le Bureau fédéral de la statistique, indiquant le rythme d'augmentation proportionnelle de ces autres frais d'exploitation, comparativement au coût de l'outillage. Il s'agit d'un indice des prix des denrées et services utilisés par les agriculteurs et je dois dire d'abord, pour rendre les choses plus claires que l'indice dont il s'agit ici sert à mesurer les changements des prix des articles qu'achètent les agriculteurs pour mener à bien leur exploitation agricole. L'indice global traduit les changements dans la moyenne des prix des grandes catégories de biens et de services de production.

Bien que les prix de la plupart des biens et services aient augmenté après 1940, certains prix ont augmenté plus rapidement que d'autres. On a fait le calcul des indices secondaires, dans le cas des principaux éléments constitutifs de l'indice global.

Au cours des années 50, le prix des machines agricoles a monté plus rapidement que le prix moyen de tous les autres produits et services employés par les cultivateurs. De 1949 à 1959, l'indice des prix des machines agricoles a grimpé de 90 points tandis que l'indice d'ensemble montait de 65.4 points seulement. L'indice des prix des matériaux de construction a accusé une hausse de 88.5 points. Depuis 1959, toutefois, l'indice des prix des machines agricoles a monté plus lentement que celui de nombreux autres produits et services utilisés par les cultivateurs. Au cours des cinq dernières années, soit de 1960 à 1964, l'indice des prix des machines agricoles a grimpé de 25.4 points. Au cours de la même période, l'indice d'ensemble augmentait de 31.9 points et l'indice des prix des matériaux de construction, de 30.1 points. Les

salaires de la main-d'œuvre agricole montaient plus rapidement encore. De 1949 à 1959, l'indice des salaires agricoles montait de 164.9 points comparativement à 65.4 points, pour l'indice d'ensemble, et de 90.1, pour l'indice des prix des machines. Au cours des cinq dernières années, les salaires agricoles ont suivi la même courbe, leur indice montant de 72.2 points par rapport à 31.9 points pour l'indice d'ensemble, et de 25.4 points pour l'indice des prix des machines agricoles.

Comme je l'ai mentionné dans mon introduction, j'estime—et je dis ceci avec grand respect, car je sais que l'honorable député, comme tous les honorables députés, se préoccupe beaucoup des problèmes de l'agriculture—qu'il nous faut considérer la question dans son ensemble comme le fait le gouvernement. C'est pourquoi j'ai fait consigner au compte rendu la hausse relative des coûts de l'agriculture, car elle indique que, même si le coût des machines est un facteur relativement important des frais des cultivateurs, il n'importe pas plus—moins même, ces dernières années—que la hausse du coût de la main-d'œuvre et des services et besoins que doivent défrayer les cultivateurs.

J'ai déjà mentionné que l'efficacité accrue est une des solutions à nos problèmes; nous tous, les cultivateurs, parlons de l'étau coût-prix. Cela a eu pour résultat des machines plus grandes, meilleures et plus coûteuses et, en soi, c'est un aspect très important de nos problèmes agricoles. Le cultivateur a su magnifiquement accroître son efficacité, mais ce n'est pas toute la solution; et un accroissement d'efficacité ne résoudra certainement pas la totalité de ces problèmes généraux et de vaste portée. Le prix que le cultivateur reçoit pour ses produits ne s'élève pas aussi rapidement que le coût de ses opérations, dont j'ai déjà décrit les divers éléments—voilà le problème.

L'octroi de conditions de crédit plus avantageuses constitue un autre problème que le gouvernement s'efforce rapidement de résoudre, bien que ce ne soit pas la seule solution—et je ne crois pas que personne de ce côté-ci de la Chambre l'ait jamais prétendu. Les amendements apportés aux mesures législatives touchant la Société du crédit agricole, qui a doublé le montant de crédit mis à la disposition des cultivateurs, et la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles, qui a porté de \$7,500 à \$15,000 le montant disponible, le doublant ainsi, ont fourni au cultivateur canadien un crédit plus considérable afin de l'aider à consolider sa terre, acheter de l'outillage etc., pour rendre son exploitation rentable ou plus rentable. Ces